

Bilan d'activité et moral de l'OMSC année 2009

Préambule:

Les orientations, le fonctionnement et les actions de l'OMSC sont définis par les statuts de notre association. Ce bilan, que je vais présenter illustre le résultat du travail de bénévoles qui s'inscrivent dans ces orientations. Ils apportent leurs compétences, leur dynamisme et leur engagement mais il ne faut jamais perdre de vue que ce ne sont pas des professionnels même s'ils sont parfois aidés par des employés territoriaux de la commune.

Depuis cinq ans maintenant que je préside cet office, les membres actifs de l'OMSC ont cherché à faire perdurer et à renforcer les actions et manifestations qui impliquent notre association. Nous avons tenté de rendre les fonctions et le fonctionnement de l'OMSC plus identifiables et compréhensibles par les divers partenaires et publics, mais nous nous rendons compte que seuls ceux qui mettent la main à la pâte finissent par comprendre ce qu'est l'OMSC.

Nous avons essayé petit à petit d'ajouter de la nouveauté dans le champ socioculturel de notre commune avec des fortunes diverses. Je rappelle surtout que l'OMSC est une fédération qui porte des projets impliquant plusieurs associations, il concerne donc toutes les associations adhérentes qui peuvent y prendre part ou être à leur initiative si le cadre de leur association ne le leur permet pas.

A priori, ce bilan moral devrait être le dernier que je prononce parce que ma vice présidente m'a expliqué que dans les règles de l'art ce n'est pas le président qui fait le rapport moral, il doit indiquer les projets pour l'année à venir.

Au sortir de cette AG, j'espère n'avoir à faire ni l'un ni l'autre en février 2011.

En effet comme je l'ai demandé depuis plus de deux ans, j'ai réussi enfin à convaincre qu'il pouvait être utile de procéder à une rotation plus importante de la présidence de l'OMSC, pour diverses raisons et parce que d'abord, l'OMSC n'est pas une association tout à fait comme les autres.

Nous procéderons donc à la suite de cette AG à la recomposition du bureau de l'OMSC.

L'intérêt du renouvellement est que chaque personne qui rejoint le comité directeur de l'OMSC peut apporter une compétence particulière liée à son association d'origine ou non, un savoir faire associatif, une personnalité et des idées différentes.

Je pense qu'en 5 années on a pu percevoir les traits de ma personnalité avec ses avantages et ses inconvénients, et mes compétences ou attirances qui sont liées aux usages de l'internet et du multimédia, ce qui n'est pas surprenant puisque je préside l'association Léoclic.

Heureusement que nous sommes nombreux et différents car je n'avais aucune compétence et savoir faire pour organiser une soirée festive par exemple.

J'ai donc toujours envie de mettre au service de l'OMSC mon temps et mon savoir faire.

Mais je ne souhaite plus avoir à subir la pression liée aux reproches faits au président, responsable par exemple de la pénurie de chocolatinas lors du goûter de carnaval.

Ça c'est un exemple typique de mon humour qui n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur.

Les adhésions:

Comme nous l'avons expliqué les autres années les statuts sont le fondement même d'une association et l'acte d'adhésion volontaire étant la manière de marquer son appartenance à l'OMSC. Compte tenu des difficultés récurrentes pour récupérer les cotisations, nous essayerons de récupérer le maximum de cotisations lors des assemblées générales et lors des forums des associations pour éviter un travail trop fastidieux au trésorier.

La communication:

Le site internet a subi un léger toilettage et a été intégré dans une plate forme web associative pilotée par l'association Léoclic avec l'aide financière de la mairie.

Je rappelle qu'un grand nombre de textes, de bilans, de comptes rendus sont disponibles sur le site internet de l'OMSC.

Les informations aux associations se font désormais exclusivement par courriel.

Je tiens à faire un aparté pour remercier plus particulièrement M. Wahbi Jooma, qui est l'initiateur et la cheville ouvrière de cette plateforme web.

En effet comme cette plateforme est destinée à toutes les associations de Léognan, il se trouve déjà plusieurs associations qui ont décidé de créer ou faire migrer leur site internet sur leognan.info. L'intérêt est bien évidemment économique (c'est gratuit), il est aussi technique, mais surtout il est associatif. Il s'inscrit pleinement dans les valeurs de partage, de collaboration et de fraternité que véhicule le monde associatif.

M. Jooma n'a pas compté son temps depuis la rentrée de septembre, temps bénévole évidemment, pour aider très concrètement les associations volontaires à créer leur site.

Je vous encourage à aller visiter ce site leognan.info qui référence l'ensemble des associations qui profitent de ce service.

Bien évidemment, vous l'aurez compris, c'est un domaine dans lequel je veux continuer à m'investir au sein de l'OMSC par la gestion du site internet, la réalisation d'album photos et de clips vidéo.

Trois grandes manifestations mobilisent l'énergie des bénévoles de l'OMSC

L'OMSC se charge en collaboration avec l'OMS d'organiser et d'animer le forum des associations avec le soutien technique de la mairie. Cette collaboration demeure un succès "ordinaire" dans un esprit très fraternel et convivial.

Le carnaval est piloté par l'OMSC et chaque année nous nous efforçons de le modifier, et nous tentons sans cesse de l'améliorer pour qu'il soit une vraie fête des enfants et de leur famille.

La fête des vendanges est une organisation bien plus complexe qui engendre la collaboration des élus, de nombreuses associations, de nombreux services municipaux. Elle semble donner de plus en plus satisfaction à ceux qui la préparent et l'organisent, ceux qui y participent et le public qui y vient.

Je remercie tous les employés territoriaux qui nous soutiennent activement et efficacement dans la préparation et la mise en œuvre de nos actions et bien évidemment tous les bénévoles des associations ou à titre individuel qui ne comptent pas leur temps dans l'intérêt de tous.

Je remercie bien entendu le maire et son conseil municipal qui par le biais d'une subvention permet à l'OMSC de fonctionner et de gérer un budget permettant de proposer diverses actions.

Aide au transport

Suite à la proposition du maire de faire gérer par l'OMSC des aides aux transports, et selon les critères que nous avons définis ensemble, des associations peuvent bénéficier d'aides. Pensez à vous y prendre à l'avance pour présenter votre projet d'aide. Par exemple cette année nous essayerons de mettre en place à nouveau un bus des supporters de la Bandaléo pour le festival de Condom.

Projets divers

En 2009 nous avons finalisé le livre souvenir de la comédie musicale 2006. Nous avons accompagné le petit groupe qui réfléchissait à un nouveau projet en se faisant préciser comment les choses pouvaient se mettre en place en terme d'organisation et de financement. Le projet a été présenté au maire et a fait l'objet d'une soirée à l'espace culturel pour en débattre avec toutes les personnes intéressées. Au vu du nombre de participants et compte tenu d'un contexte ambiant de morosité, économique en particulier, il n'y a pas eu de suite.

Il semble que l'heure est à des projets plus ciblés, moins lourds, à l'image par exemple du projet mené par la municipalité autour de l'œuvre de M. Bergallo en lien avec les 10 ans de Léognan en arts.

D'autres collaborations plus ou moins abouties ont été tentées autour de divers projets: "Bordeaux Chansons", "Livre prix du jury", "délivrez des livres" .

Grâce à l'investissement de Philippe Prévot nous essayons d'animer les séances de cinéma "Cinémémoire", avant par la présentation du film et après par une dégustation de vin commentée. Le vin est choisi par M. Prévot selon son inspiration en lien avec le titre ou le thème du film.

L'intégration de l'OMSC dans la politique municipale

Par ses statuts l'OMSC est une entité partenariale composée d'élus du conseil municipal et de membres de la vie associative. En réalité pour des raisons diverses, il s'avère que ce n'est pas si facile que cela d'agir en cohérence et complémentarité. Lors de l'année 2009 nous avons une réunion avec tous les membres de la commission culture pour essayer de remédier à cela.

Il semblerait que ce genre de réunion soit renouvelé en 2010 selon les vœux de monsieur le maire et de son adjoint à la culture afin de continuer à travailler dans ce souci de cohérence, de respect pour éviter le plus possible les malentendus.

Affichage associatif

Lors d'une réunion avec le maire il a été entendu qu'on pouvait continuer à faire comme avant en respectant des règles simples: ne pas afficher trop longtemps à l'avance, enlever tout dès la fin de la manifestation.

Conclusion:

L'OMSC continue d'exister par la volonté de ses bénévoles. Je me réjouis de voir chaque année de nouvelles personnes tenter d'apporter leur pierre. Patience, ténacité et persévérance sont des qualités utiles pour s'engager sans se décourager à l'OMSC. Bonne année 2010 pleine de réussites et de petites nouveautés.

Fait à Léognan le 16 02 2010, Christophe Bedou pour l'OMSC